



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

radio

Question écrite n° 11040

Texte de la question

M. Claude Bartolone attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur les récentes attributions de fréquences accordées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel aux différents opérateurs de radio. Il attire plus particulièrement son attention sur les radios associatives de proximité ou communautaires de catégorie A ; en effet, si les attributions en faveur de ces radios ont connu une légère progression en terme de nombre de fréquences attribuées, il souhaiterait disposer des chiffres comparatifs - avant et après attribution - en termes de couverture d'auditeurs potentiels. En effet, seules ces données permettent d'analyser véritablement les choix du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Or celles-ci ne semblent pas accessibles.

Données clés

Auteur : [M. Claude Bartolone](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11040

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1119

Question retirée le : 4 mai 1998 (Fin de mandat)